

CAPL “mouvement local” n°3 du 29 juin, n°2 du 6 juillet et n°1 du 7 juillet

CAPL n°3 (agents)

Avant mouvement : 99 postes vacants ;
Après mouvement : 60 postes vacants ;

46 demandes de vœux : 32 obtiennent leur 1^{er} vœu (dont 4 suite à suppression de leur trésorerie en 2017), les 14 autres demandes sont non satisfaites (autre vœu que le 1^{er} ou aucun vœu).

CAPL n°2 (contrôleurs)

Avant mouvement : 112 postes vacants ;
Après mouvement : 58 postes vacants ;

58 demandes de vœux : 37 obtiennent leur 1^{er} vœu (dont 7 suite à suppression de leur trésorerie en 2017), les 21 autres demandes sont non satisfaites (autre vœu que le 1^{er} ou aucun vœu).

CAPL n°1 (inspecteurs)

Avant mouvement : 52 postes vacants ;
Après mouvement : 19 postes vacants ;

40 demandes de vœux : 22 obtiennent leur 1^{er} vœu (dont 5 pour priorité service domanial), les 18 autres demandes sont non satisfaites (autre vœu que le 1^{er} ou aucun vœu).

Explications de vote (mouvement)

Les élus de Solidaires Finances Publiques ont voté **CONTRE** ce mouvement. Toutes les demandes de mutations ne sont pas satisfaites malgré un certain nombre de postes vacants. Un bon niveau de mutation est toujours lié à un bon niveau de l'emploi et de recrutement. C'est bien le combat de l'emploi à la DGFIP qu'il faut gagner pour fluidifier les mutations.



Nous avons été informés avant la CAPL des contrôleurs que les chefs de service avaient reçu les affectations des ALD 77/Résidence/Direction C et B, et donc avant les élus du personnel. Nous avons dénoncé le fait que la direction, même si les ALD ne sont donnés que pour information en séance, n'est pas transparente puisque les chefs de service ont été informés en premier. De ce fait, la plupart des agents aussi... Nous avons dénoncé ce procédé qui minimise notre rôle alors que nous intervenons en séance pour défendre des ALD.

A force d'insistance nous avons obtenu, pour les prochaines CAPL d'être destinataire des ALD en même temps que les chefs et donc avant la CAPL (ce qui nous laissera plus de temps pour regarder les affectations et défendre au mieux les agents en difficultés, voire recontacter les agents...).

Les défenses individuelles en séance ont été difficiles cette année avec une direction sourde à certaines situations (personnelles, professionnelles, médicales...)... et malgré cela, elle reste satisfaite de son travail, **pas nous !**

A l'issue de celles-ci, les élu(e)s Solidaires Finances Publiques 77 ont informé les agents de leurs affectations, mais la plupart avaient déjà été prévenus. De ce fait nous avons arrêté d'informer les agents puisqu'ils l'étaient déjà, soit par leur chef de service, soit par la publication sur Ulysse:-)

Vote du nouveau Règlement Intérieur (RI)



Ce nouveau règlement intérieur des CAP locales limite le droit à la défense des agents et contraint de manière drastique les élus des personnels. Nous avons donc voté **CONTRE**.

Solidaires Finances Publiques 77 restera intransigeant et déterminé à continuer d'assurer la meilleure défense des droits des agents, et ce par tous les moyens possibles et imaginables.

Nos élu(e)s Solidaires Finances Publiques 77 en CAPL:

CAPL n° 1 : Daniel **BRECHET**, Lalanirina **DELAPORTE**, Arlette **YUNGILA**, Pascal **AUCOUTURIER**

CAPL n° 2 : Yves **KERIRZIN**, Patrice **BREMENT**, Sylvie **ANSELIN**, Isabelle **BRAJEUL**, Véronique **ROCHARD**,
Sophie **GAUTIER**

CAPL n° 3 : Evelyne **BAPTISTA**, Sandra **BOUTENKO**, Odile **MAGUER**, Frédéric **GEORGIE**, Marie-Laure **DURAND**